

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	Maire	31 638	15 819	8 670	1 582
Yannick Proulx	Conseiller	10 546	5 273		
Jérémie Bourque	Conseiller	10 546	5 273		
Steve Savard	Conseiller	10 546	5 273		
Philippe Aubin-Steben	Conseiller	1 758	879		
Cécile Desnoyers	Conseiller	1 758	879		
Karine Bouchard	Conseiller	1 758	879		
Joëlle Larente	Conseiller	8 788	4 394		
Stéphanie Larocque	Conseiller	7 470	3 735		
Jules Morin	Conseiller	8 788	4 394		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).